



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Page 1

Réunion du 11 janvier 2022

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : Mme DELORT Catherine, Mr, REPENTIN Éric.

Excusés : Mme DUTHIN Patricia Mrs. BARIS Jean François FERCHAUD Philippe. KOUROGLI Jamel,

Participent : Mme BARROT Pierrette. Mrs FERNANDEZ Robert. SONALLY Claude.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe, de Challenges, le délai est ramené à 48

FORFAITS

CHALLENGE CHARENTE MARITIME – (amende 32 €) :

ST ROMAIN DE BENET 1 – match n° 53233.1 du 09/01/2022.

CHALLENGE DES RÉSERVES – (amende 32 €) :

MESCHERS MORTAGNE 2 – match n° 53260.1 du 09/01/2022

FORFAITS COVID

COUPE ARISTIDE METAYER :

FOURAS ST LAURENT FC 1 – match n° 53227.1 du 08/01/2022.

CHALLENGE DES RÉSERVES :

FOURAS ST LAURENT FC 2 – match n° 53259.1 du 08/01/2022.

DIVERS

Match n° 50398.1 du 28/11/2021 en D2 Poule B A.C.S. 1 – ST CHRISTOPHE 1 :

Dossier traité par la Commission de discipline dans le PV n°17 du 22/12/2021 qui a pris la décision suivante :

- ➡ Inflige au club **d'A.C.S** une suspension de terrain de 2 matchs fermes à compter de la journée 12 dans un rayon de 25 km au bénéfice du club adverse.
- ➡ Transmet le dossier à la commission des championnats pour application.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission de discipline et prend contact avec le club **d'A.C.S** pour application.



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Page 2

COUPES

Suite à l'appel du club de **ST CHRISTOPHE** le match n° 53250.1 du 15/01/2022 en CHALLENGE DES RÉSERVES **BOURCEFRANC 2 - ESSOUVERT LOULAY FC 2** est reporté au samedi 22/01/2022 à 20 heures sur le Stade municipal de BOURCEFRANC LE CHAPUS.

COURRIERS

La C.D.C. a pris connaissance du mail du 10/01/2022 de Madame HERVAUD Présidente du club de **U.S ALERTE ST AIGULIN**.

La prochaine commission aura lieu le 25/01/2022 à 18H30

Le Président,
Jérôme BOUQUET

Le secrétaire de séance,
Éric REPENTIN